

**Objectif**

**Projet**

**Travail**

**Inclusion**

**Modulables**

**Accompagnement d'un public éloigné de l'emploi dans la recherche et la mise en œuvre de conditions favorables à une insertion socio-professionnelle.**

**Public concerné :**

Personne âgée de plus de 18 ans  
ayant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Souhaitant s'engager dans un travail de remobilisation visant l'insertion socio-professionnelle  
pour interroger, mesurer, augmenter et sécuriser son employabilité.

**ET**

Maîtrisant les bases de la lecture et de l'écriture de la langue française.

Ayant une situation sociale et de santé nécessitant un accompagnement spécifique, pédagogique et médico-psycho-social pour une sécurisation de sa situation personnelle en amont de l'élaboration d'un projet d'insertion professionnelle.

Etant sans emploi depuis au moins deux années.

Ayant déjà vécu une expérience de travail.

Ayant un état de santé compatible avec les modalités d'accompagnement proposées sur le dispositif OPTIM :

- Des capacités de vigilance, d'attention et de concentration qui sont nécessaires en situation d'apprentissage et de travail ;
- Des capacités à communiquer, à gérer ses émotions, à avoir des relations avec autrui qui sont nécessaires pour travailler en groupe et pour intégrer, lors des stages de bénévolat et d'immersion, des collectifs de travail ;
- Des capacités à effectuer des recueils d'informations qui sont nécessaires en situation de recherche et de vécu de périodes de stages.
- De la disponibilité pour suivre les sessions organisées au CRP durant 30 heures par semaine sur une période de 8 mois.

**OPTIM : 3 phases pour faire progresser son projet d'insertion socio-professionnelle**  
**DUREE : 960 heures soit environ 8 mois**

**PHASE 1 : Recherche accompagnée des conditions favorables à la sécurisation de sa situation personnelle (40 jours)**

**Finalité** : Elaboration d'un bilan médico-psycho-social-cognitif et pédagogique pour chaque stagiaire.

**Moyens** :

- Initiation /consolidation d'un parcours d'accès aux soins - aux droits sociaux - à des activités sociales/citoyennes à travers une activité de loisirs choisie et aux apprentissages (compétences clés).
- (Re)dynamisation dans un cadre de travail collectif.
- Repérage et évaluation de ses représentations de la citoyenneté et de ses capacités à réaliser des activités de bénévolat en situation de stage.

**PHASE 2 : Exploration accompagnée de la faisabilité d'un projet d'insertion professionnelle (60 jours)**

**Finalité** : élaboration d'un bilan permettant d'évaluer la faisabilité d'un projet d'insertion professionnelle pour chaque stagiaire.

**Moyens** :

- Repérage et évaluation de ses représentations du travail.
- Identification de ses atouts et des moyens de compensation envisageables au regard des conditions d'exercices d'un ou des métier(s) envisagé(s).
- Vérification d'un projet au regard de la faisabilité des pistes de travail explorées lors des expériences en apprentissage, en situation de travail lors d'un stage d'immersion et des périodes de bénévolat et de loisirs.

**PHASE 3 : Mise en œuvre accompagnée des conditions d'insertion sociale et / ou professionnelle (54 jours)**

**Finalité** : Co-rédaction avec les stagiaires des 2 volets du bilan de fin du dispositif afin d'assurer la continuité de leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle.

- **Volet 1** : rédaction par les stagiaires de leur(s) plan(s) d'action(s) pour mener à bien leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.
- **Volet 2** : rédaction par les membres de l'équipe d'accompagnement du niveau de sécurisation du projet défini par le bénéficiaire ainsi que de son plan d'action et préconisations.

**Moyens** :

- Finalisation du support de présentation de ses potentiels en s'appuyant sur ses compétences mobilisables au regard de son état de santé, ses motivations et ses centres d'intérêt ;
- Accompagnement à l'élaboration des différentes étapes du plan d'action pour accéder au projet d'insertion visé.

### Objectifs transverses tout au long des 3 phases

- Acquérir les compétences clés des 7 domaines du référentiel CléA et se préparer aux épreuves de la certification CléA pour ceux qui le souhaitent.
- Prendre conscience de ses stratégies d'acquisition de connaissances et de ses blocages.
- Gérer le transfert des acquis dans diverses situations.
- Confronter ses expériences d'apprenant à celles des autres au sein du groupe.
- Résoudre des problèmes de la vie quotidienne.
- Acquérir une méthode de travail permettant d'atteindre les résultats attendus. Retrouver et maintenir un rythme de travail, adopter une avancée par objectifs, par évaluation et réajustement des moyens et efforts à engager pour penser la mise en œuvre d'un projet.
- Faciliter la prise de conscience de ses atouts et de ses faiblesses et prendre en charge leur évolution en s'appropriant les différents axes de progrès qui sont proposés.

**A l'issue du dispositif OPTIM, le bilan co-rédigé en fin de phase 3 est transmis avec l'accord du stagiaire à sa MDPH.**

**Les stagiaires ayant élaboré uniquement un projet d'insertion sociale arrêtent leur parcours au CRP à la fin des 3 phases d'OPTIM.**

**Les personnes ayant validé un projet qui nécessite un temps complémentaire de sécurisation pour engager une insertion professionnelle durable peuvent à l'issue d'OPTIM poursuivre leur parcours de reconversion professionnelle en intégrant le dispositif « Alternance Inclusive » d'une durée de 570 heures soit environ 4 mois. Ils devront alors disposer d'une notification d'orientation vers ce dispositif et avoir négocié un lieu de stage et une mission adaptée à leur situation de santé avec un éventuel employeur .**

### **Lieux du déroulement du dispositif :**

- Au CRP de Béterette – 1 avenue Nicolas Copernic – CS 70434 – 64004 PAU Cedex.
- En entreprise : 210 heures soit 6 semaines minimum.
- En situation de bénévolat : ½ journée par semaine.
- En activité de loisirs / culturelles / sportives : 1 à 2 heures par semaine.

### **Prise en charge / Conditions de rémunération :**

- La totalité des frais est prise en charge par les organismes d'Assurance Maladie (hors participation aux frais de repas – tarif limité au Minimum Garanti soit 3.65 euros au 1er janvier 2020).
- Les stagiaires en reconversion professionnelle perçoivent une rémunération selon les dispositifs prévus par le Code du travail (financement du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine).

### **Equipe d'accompagnement du dispositif :**

- Infirmière, neuropsychologue, assistante sociale, conseillère à l'insertion professionnelle, psychologue du travail, référente apprentissage, coordinatrice de parcours.

## **Prestations complémentaires :**

Durant leur séjour au CRP, les stagiaires qui le souhaitent peuvent bénéficier :

- D'un service de restauration.
- D'un hébergement en chambres individuelles.
- Les résidents disposent d'un foyer : salle de jeu – télévision – bibliothèque – salle de lecture – bar – terrain de pétanque.

## **Modalités d'admission : Toute personne souhaitant suivre ce dispositif doit obligatoirement**

### **Avoir rencontré une des référentes du pôle apprentissage du dispositif OPTIM dans les locaux du CRP**

La personne intéressée par ce dispositif prend contact avec le CRP afin que lui soit proposée une date de réunion de présentation du dispositif.

Lors de cette réunion collective d'information, la personne prend connaissance des modalités de suivi de ce dispositif au sein du CRP de Béterette, établissement médico-social géré par l'UGECAM Aquitaine. La remise d'une plaquette d'information et d'une fiche d'information et de positionnement complète cette réunion.

A l'issue de la réunion collective, la référente du pôle apprentissage peut recevoir en entretien individuel les candidats qui en exprimeraient le besoin.

Il est porté à la connaissance de la personne que ce dispositif « OPTIM » permet de s'engager à suivre un programme d'accompagnement collectif et individuel visant l'insertion socio-professionnelle.



### **Avoir transmis au CRP**

- Deux notifications délivrées par la CDAPH (MDPH) :
  - ✓ Une notification de Reconnaissance de la Qualité de « Travailleur Handicapé » (RQTH).
  - ✓ Une notification d'Orientation Professionnelle (ORP) pour « la formation préparatoire générale OPTIM avec continuité de parcours sur le dispositif « alternance Inclusive » dans le cas d'un projet d'insertion professionnelle validé par les professionnels du CRP et d'un lieu d'alternance négocié chez un éventuel employeur ».
- La fiche d'information et de positionnement sur le dispositif OPTIM dûment complétée, datée et signée.

## **Besoins d'informations complémentaires :**

- Possibilité de rencontre des référents du dispositif sur rendez-vous.
- Contact : **Jessica BOUNCER** ☎ : 05.59.06.10.33 – Fax. : 05.59.06.19.28

Site Internet : [www.crp-beterette.com](http://www.crp-beterette.com)